

**DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DE LILLERS**

**Extrait du registre aux délibérations du Conseil d'Administration**

**Séance du 13 avril 2017**

13 avril 2017

**Nombre de Membres  
du Conseil  
d'Administration**

15

**Présents à la séance**

12

**Nombre de pouvoirs**

0

**Nombre d'excusés**

3

**Nombre de votants**

12

L'an deux mil dix-sept, le treize avril à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis au CCAS, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. BAROIS Pascal, Président du Conseil d'Administration, en suite de la convocation en date du 07 avril deux mille dix-sept.

**Etaient présents :**

Monsieur BAROIS Pascal  
Madame PHILIPPE Carine  
Madame MERLIN Régine  
Madame GOUILLARD Bernadette  
Madame ROSIAUX Karine  
Madame DELWAULLE Michèle  
Monsieur PESTKA François  
Madame DANEL Christiane  
Madame DELBARRE Jacqueline  
Madame CATOULLART Andrée  
Monsieur CHEMIN Bernard  
Monsieur HOCQ Bruno

**Etaient excusés :**

Madame MARGEZ Maryse  
Madame JAKUBEK Monique  
Monsieur LACHERY Jean

**OBJET**

IV-06 compte administratif service aide domicile 2016

Conseil d'Administration du 13 avril 2017

IV – 06 : Compte Administratif Service d'Aide à Domicile – Exercice 2016

Monsieur le Président expose le Compte Administratif de l'exercice 2016 du Service d'Aide à Domicile qui présente un excédent d'investissement de 468,30 € et un excédent de fonctionnement de 17 348,61 €.

Il demande au Conseil d'Administration de l'approuver.

Le Conseil d'Administration entend son Président et approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2016 du Service d'Aide à Domicile.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Transmis le 24/04/2017.....à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Extrait conforme et exécutoire (Art. 2 – Loi n° 82 – 213 du 2 mars 1982 modifiée).

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture, le 24/04/2017  
et de la Publication le 03/05/2017  
Lillers, le 03/05/2017  
Le Maire,



Le Président,  
P. BAROIS

REÇU LE 24 AVR. 2017

